# Imagine'Toi

**Imagin'toi**, c'est un moment juste pour toi, pour découvrir tes forces et tout ce dont tu es capable. Une chance de reprendre confiance, de dépasser les obstacles et de réaliser tes rêves.

C'est le bon moment pour te recentrer, grâce à des activités pratiques, des rencontres inspirantes et des expériences qui te feront grandir.

### 5 jours pour découvrir plein de choses :

**Se connaître :** Mieux te comprendre, te motiver et avancer.

**Découvrir les autres :** Partager, échanger et apprendre ensemble.

**Bouger** : Faire du sport, s'amuser et se détendre.

**Apprendre**: Trouver des astuces pour réussir à l'école, dans la vie et au travail.

#### Qui?

A destination de jeunes du secondaire qui sont démotivé.e.s, en décrochage ou en questionnement.

Projet Imagin'Toi : Guide d'Information et partenariat avec les écoles

#### Introduction

**Imagin'Toi** est une opportunité unique destinée aux jeunes pour leur permettre de découvrir leurs forces, de reprendre confiance en eux, de surmonter les obstacles qu'ils rencontrent et de se rapprocher de leurs rêves. Ce projet offre un espace-temps privilégié en dehors de leur environnement habituel pour leur permettre de se recentrer sur eux-mêmes, de réfléchir à leurs aspirations et de progresser vers un avenir plus serein et épanouissant. Cette initiative est une occasion exceptionnelle de déconnecter du quotidien et de se réinvestir dans une dynamique positive.

# Objectifs du projet

- Offrir une pause de cinq jours consécutifs à des jeunes confrontés à des difficultés personnelles, relationnelles ou scolaires, permettant ainsi un temps de respiration et de réflexion.
- Apaiser les tensions personnelles et sociales en créant un cadre bienveillant favorisant la réflexion sur soi et les interactions collectives.

 Valoriser le potentiel du jeune ainsi que son environnement scolaire et personnel pour lui permettre de se réintégrer avec plus de sérénité et de motivation dans son quotidien, qu'il soit scolaire, social et personnel.

# Déroulement du projet

Le projet **Imagin'Toi** se déroule en trois étapes clés qui permettent une progression structurée et un accompagnement adapté aux besoins du jeune :

#### 1. Préparation :

 Organisation d'une rencontre préliminaire impliquant le jeune, ses parents, son école et Imagin'AMO. Cette étape vise à analyser les besoins du jeune, à définir des objectifs clairs et à s'assurer de l'adhésion de tous les acteurs au projet.

### 2. Cinq Journées d'Activités :

- Se connaître: Travail approfondi sur la motivation, la compréhension de soi, l'exploration des forces personnelles et la définition d'objectifs à court et long terme.
- Découvrir les autres : Activités collaboratives et participatives visant à favoriser le partage, l'écoute et l'apprentissage mutuel dans un cadre bienveillant.
- Bouger: Mise en place d'activités sportives variées, moments de détente et de relaxation pour favoriser le bien-être physique et mental.
- Apprendre : Acquisition de techniques et astuces utiles pour réussir tant dans la sphère scolaire que dans la vie quotidienne et professionnelle.
- Clôture

### 3. Suivi post-projet:

 Une rencontre de suivi est organisée entre l'AMO et le jeune afin d'évaluer l'impact du projet, d'identifier les progrès réalisés et de prévoir un accompagnement si nécessaire pour une réintégration réussie.

# Conditions de participation

Pour garantir le bon déroulement du projet et optimiser ses résultats, les conditions suivantes doivent être respectées :

- 1. Le jeune doit être inscrit dans l'enseignement secondaire afin d'assurer un lien direct avec l'environnement scolaire.
- 2. Il doit résider ou être scolarisé à Gembloux, Sombreffe, La Bruyère ou Eghezée, territoires couverts par Imagin'AMO.
- 3. La participation au projet n'est pas considérée comme une absence dans les registres scolaires officiels.
- 4. Le projet n'est pas assimilé à une sanction disciplinaire et ne doit en aucun cas figurer dans le dossier scolaire ou disciplinaire de l'élève.
- 5. L'équipe éducative de l'élève doit être informée et soutenir pleinement sa participation au projet.
- 6. L'usage d'appareils électroniques ou de produits psychotropes est strictement interdit pendant toute la durée du programme.
- 7. Le groupe est limité à un maximum de 8 participants afin de garantir un accompagnement individualisé et de qualité.
- 8. Une communication efficace entre l'école et les parents est mise en place pour gérer les présences et répondre aux questions éventuelles.

En cas de non-respect d'une ou plusieurs de ces conditions, la participation au projet peut être annulée.

### Rôles et responsabilités

# Responsabilité de l'École :

- Assurer la couverture de l'obligation scolaire du jeune pendant son absence de l'établissement.
- Informer l'ensemble de l'équipe pédagogique afin de préparer une réintégration harmonieuse du jeune dans sa classe.

#### Responsabilité Imagin'AMO:

- Offrir une prise en charge professionnelle et bienveillante assurée par une équipe compétente.
- Fournir une couverture par une assurance responsabilité civile et accidents corporels pour garantir la sécurité des participants.

### Responsabilité des parents :

- Maintenir une assurance responsabilité civile familiale couvrant les faits de leur enfant.
- Participer activement au processus et répondre rapidement en cas de besoin.

#### Confidentialité:

 Toutes les discussions et documents échangés sont strictement confidentiels et ne peuvent être divulgués sans l'accord du jeune. Seules les informations essentielles, comme la présence du jeune, sont partagées avec l'école et les parents.

#### Caractère volontaire

La participation au projet repose sur un accord formel et volontaire entre toutes les parties impliquées : le jeune, ses parents, l'école et Imagin'AMO. Sans cet engagement mutuel, le projet perd de son sens et ne peut être mené à bien.

# Coût et engagement

La participation au projet est entièrement gratuite pour les familles. Toutefois, un engagement moral est demandé au jeune afin de garantir sa présence et son implication. En cas de désistement injustifié (hors raisons valables comme un certificat médical), Imagin'AMO se réserve le droit de réclamer les frais engagés pour le jeune, tels que les réservations de transport ou d'activités.

### Durée et fin de la convention

- 1. La convention prend effet dès sa signature par toutes les parties concernées et reste valide jusqu'à la réintégration du jeune dans son établissement scolaire.
- 2. Toute rupture anticipée doit être communiquée dans un délai de 24 heures avec une explication claire et précise des raisons.
- 3. Si le jeune souhaite mettre fin à sa participation, une rencontre sera organisée avec l'école et les parents pour préparer son retour dans les meilleures conditions possibles.

#### Contact

Pour toute question ou demande d'information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

Imagin'AMO

Adresse : Pl. de l'Orneau 12, 5030 Gembloux
Téléphone : 081/61.05.44 - 0473/58.57.09

• Email: direction@imaginamo.be

**Imagin'Toi**, une chance unique de grandir, d'explorer son potentiel et d'avancer ensemble vers un avenir meilleur !